

LA VOIX DU NORD

MERCREDI 29 JUIN 2016

Cambrésis

AUJOURD'HUI

MUSÉE

Le musée de Cambrai situé au 15 rue de l'Épée, vous accueille du mercredi au dimanche, de 10 h à midi et de 14 h à 18 h. Découvrez-y, lors d'une visite, ses collections permanentes et temporaires. Entrée : 3/4/6 €. Tél. : 03 27 82 27 90.

BONJOUR

LES MEILLEURES IDÉES... viennent en dormant. Ou sous la douche, c'est selon. Dans tous les cas, c'est toujours quand on n'a rien sous la main pour s'en souvenir. Francis Renault, principal pour encore quelques jours du collège Saint-Luc, a trouvé la parade il y a longtemps: avoir un bloc-notes à portée de main quand il se réveillait la nuit, avec à coup sûr des questions liées à son emploi. On comprend mieux pourquoi il explique qu'« *être chef*

d'établissement, c'est 24 heures sur 24 ! »

Un soir, alors que le débat faisait rage sur le nom de l'ensemble regroupant les collèges Notre-Dame et Jeanne d'Arc, il se réveille et a l'illumination: Saint-Luc (en rapport avec l'icône Notre-Dame de Grâce, à la cathédrale du même nom et attribuée à ce saint) ! Le bloc-notes et crayon à portée de main, le nom qui a surgi du sommeil finira par être celui apposé sur les grilles de l'établissement. ■ T. D.

PENSEZ-Y

CONCERT

« *La demi-heure d'orgue de Saint-Géry* » ce dimanche 3 juillet à 17 heures, à l'église Saint-Géry de Cambrai, avec Fabrice Sérafin et A.-M. Descarpentries, orgue et chant. L'entrée est libre et gratuite. Également les 18 septembre et 2 octobre.

Il est né le 100 000^e bébé !

LIRE
P.10

Il est né le 100 000^e divin enfant de la maternité catholique !

Il était attendu comme le messie. Le 100 000^e bébé de la maternité catholique de Cambrai, ouverte en 1947, est finalement né lundi à 17 h 19. La fillette, prénommée Romane, a reçu de nombreuses visites, notamment celle de Michel Goubet, qui a ouvert le bal des naissances il y a 69 ans... Une belle rencontre.



Les sœurs ont exceptionnellement autorisé Michel Goubet, premier bébé né à la maternité catholique en 1947, à sonner la cloche pour annoncer la naissance de Romane, fille d'Aurélié et Dylan. PH. THOMAS LO PRESTI



PAR GAËLLE CARON
cambrai@lavoixdunord.fr

CAMBRAI. Le directeur de la clinique Sainte-Marie, Franck Duponchelle, a tenu à marquer le coup. Pour la 100 000^e naissance de sa maternité, il a convié le tout premier bébé, né le 1^{er} mai 1947. L'archevêque, le député-maire, la direction du groupement des hôpitaux de l'institut catholique de Lille (GHICL) et puis bien sûr les petites sœurs, qui sont ici chez

elles. Moins de 24 heures après son accouchement, Aurélié aurait pu refuser le défilé dans sa chambre. Mais la jeune maman a joué le jeu de bonne grâce. Mais pas question de recevoir en pyjama au fond du lit. Habillée, maquillée, elle serre les mains avec un grand sourire et pose volontiers pour les photos. Star du jour, Romane, 47 cm, 3,05 kg, Cambrésienne, dort à poings fermés. « C'est super-chouette. C'est déjà une petite vedette à la naissance ! On a surtout pensé à elle quand on nous a proposé cette rencontre. On s'est

dit que ça lui ferait un super-souvenir dans son album plus tard », disent en chœur Aurélié et Dylan.

“ Dans ce monde tellement dur, ça fait tellement de bien de vivre ça. ”

M^{re} GARNIER, ARCHEVÊQUE

lan, le papa. Le couple, dont c'est le premier enfant, a hérité du numéro 100 000 dans un mouchoir de poche. Deux autres familles étaient dans la course

au même moment. D'ailleurs, hier, en début d'après-midi, la maternité affichait déjà 100 005 naissances au compteur et deux imminentes.

« Derrière l'humain, on oublie parfois le volume de notre activité. C'est un chiffre presque irréd, un nouveau cap », souligne Jean-Philippe Willem, le directeur adjoint du GHICL. « C'est la grande histoire des petites sœurs des maternités catholiques et la merveilleuse histoire des couples qui portent dans les bras leur premier enfant. Dans ce monde tellement dur, ça fait tellement de bien de

vivre ça », commente M^{re} Garnier, véritablement heureux d'être là. Autant que Michel Goubet de poser au côté de la petite Romane. « C'est un beau moment », dit juste le peintre retraité, dont le nom n'est pas passé loin de marquer doublement l'histoire de la maternité. « Ma nièce a accouché dans la nuit de dimanche à lundi d'un petit garçon, Maxence. C'était le 99 998... » Du coup, Michel en profite pour aller lui faire un petit coucou. La porte de la chambre d'Aurélié se referme. Romane sourit aux anges. ■

MARTIN A DIT À MARTINE

UN EURO DE PLUS PAR SPECTACLE

Les Scènes miytoennes ont « besoin de recettes budgétaires supplémentaires compte tenu des politiques mises en place », a expliqué lundi soir, au conseil municipal, Laurence Saydon, adjointe au maire de Cambrai en charge de la culture. C'est pourquoi les élus ont décidé « d'augmenter d'un euro le prélèvement effectué sur les recettes encaissées par le SIVU » Scènes miytoennes, créé par Cambrai et Caudry, et reversées à la Ville. Une augmentation des tarifs des spectacles d'un euro qui a évidemment fait réagir Jean-Louis Delhaye, élu d'opposition communiste, contestant cette décision. François-Xavier Villain a précisé que les tarifs étaient actuellement extrêmement bas et qu'il fallait trouver des recettes budgétaires supplémentaires.

SOUS LA PRÉSIDENTIE DE CLAUDE LÉVEQUE

Comme le veut la loi, lundi soir, au moment du vote du compte administratif de la ville (lire aussi p.12), le maire de Cambrai François-Xavier Villain s'est retiré pour laisser sa place au doyen de l'assemblée : Claude Lévêque. La bonne humeur de l' élu, qui a commencé par rappeler qu'il était le plus âgé ce lundi soir uniquement, parce que Jacques Legendre était absent, a détendu l'atmosphère.

UNE COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ

Le conseiller municipal d'opposition Jean-Louis Delhaye pensait qu'elle existait déjà et il n'était pas le seul. Mais non, « elle était extra municipale », a expliqué Françoise

Demontfaucou, lundi soir, au conseil municipal de Cambrai. Les élus ont en effet décidé, comme ils en ont l'obligation, de créer « une commission communale pour l'accessibilité, composée notamment des représentants de la commune, d'associations ou d'organismes représentant les personnes handicapées pour tous types de handicap, d'associations ou organismes représentant les personnes âgées, de représentants des acteurs économiques... ». Cette commission dressera le constat de l'état d'accessibilité des bâtiments existants, de la voirie, des espaces publics et des transports. Elle établit un rapport annuel présenté au conseil municipal et fait ses propositions. Elle organise également un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées.